

PUY d'ISSOLUD NOUVELLES RECHERCHES À LA FONTAINE DE LOULIÉ

11 – Fouille de la butte BU12

Cette butte témoin de forme ovale (longueur 4 m, largeur 2 m, hauteur 0,50 m, altitude au sommet 162,78 m, orientation sensiblement NE-SO) se trouve à 20 m à l'ouest de la source de J.-B. Cessac et à l'intersection de 4 tranchées (figure n° 1). Côté sud-est se trouve le petit ru permettant l'écoulement des filets d'eau mis au jour en 1927 et 1933 par Laurent-Bruzy. Le côté nord correspond à la tranchée en arc de cercle creusée par J.-B. Cessac en 1865, puis dégagée de nouveau par A. Laurent-Bruzy en 1925 et 1934. Côté nord-est, une tranchée d'environ 6 m de profondeur avait été creusée par A. Laurent-Bruzy¹ en 1921-1923. Le lavoir primitif, avant son déplacement sous Napoléon III, serait situé à environ 6 m, côté ouest.

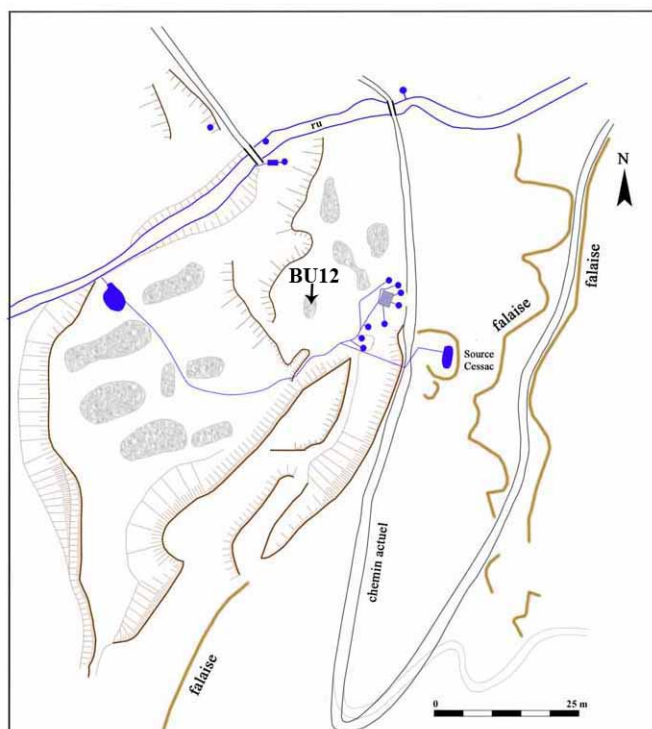


Figure n° 1 – Situation de la butte BU12 sur le site de Loulié

La butte BU12 est composée principalement de travertin. Côté sud-est, il émerge de gros blocs de rocher et côté nord une zone (d'environ 1 m²) de terre composée de limons argileux sableux brun foncé qui contient des galets et quelques tessons de céramique attribuable au Bronze final IIIb. À 0,30 m de profondeur un tesson (BU12-2, pl. 52 n° 6), attribuable au Néolithique final (chasséen)² comporte un mamelon allongé, percé de trous verticaux servant à la suspension du vase. Ces deux perforations pénètrent légèrement dans la paroi du vase. Au même niveau, une pointe de flèche en silex gris et tranchant transversal se trouvait associée à 4 tessons du Bronze final.



Figure n° 2 – Butte BU12, coupe stratigraphique face nord.

Stratigraphie (figure n° 2)

- Sur une épaisseur de 0,40 m limons argileux sableux brun foncé, cailloux et pierre calcaires, zone remaniée.

Indices archéologiques : quelques charbons de bois ; 2 tessons de céramique attribuable au Néolithique ; 60 tessons de céramique attribuable au Bronze final / premier âge du Fer ; 6 tessons de céramique grise attribuable à l'époque gauloise et 19 tessons de céramique commune rouge ; 1 pointe de flèche en silex gris et tranchant transversal (BU12-7) ; 36 galets en granit ou roche métamorphique (27, 43, 57, 61, 68, 79, 81, 82, 85, 106, 108, 113, 126, 138, 148, 151, 154, 155, 168, 177, 195, 212, 257, 260 g ; 12 galets sont cassés), 6 galets en basalte (64, 65, 118, 137 g ; 2 galets sont cassés) ; 2 galets en quartz (55 g ; 1 galet est cassé) ; 1 polissoir ; 2 fragments d'ardoise.

Parmi les 6 fragments de céramique gauloise trouvés en surface en provenance de déblais anciens, deux ont été étudiés :

- BU12-3 : une base de vase balustre (en 2 morceaux) à flancs cintrés. La pâte grise fine comporte un dégraissant à fines particules de mica. Le diamètre extérieur de la base est de 7,5 cm.

- BU12-4-5 : une encolure de vase globulaire (en 2 morceaux), col avec inflexion, lèvre éversée à l'extrémité arrondie. La pâte fine grise comporte un dégraissant à fines particules de mica. Le diamètre intérieur à l'ouverture est de 17 cm.

- Sur une épaisseur de 0,20 à 0,30 m limons argileux sableux brun foncé, et sable travertineux brun jaune. Pas de matériel archéologique.
- Sur une épaisseur reconnue de 0,40 à 0,60 m, travertin jaune pâle à jaune-brun. Pas de matériel archéologique.

Notes

- 1 - Depuis cette tranchée a été comblée par des dépôts de travertin.
- 2 - Identification Jean Gasco.